

Hauts-de-France, Somme
Villers-Bretonneux
cimetière communal

Cimetière militaire et monuments aux morts de la guerre de 1870 et de la Grande Guerre (Villers-Bretonneux)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010805

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Val de Somme, enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction , patrimoine mémoriel

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : monument aux morts, enclos funéraire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Les sources conservées aux archives départementales (série O) indiquent qu'en 1878, une concession gratuite est offerte pour l'établissement d'un monument à la bataille de Villers-Bretonneux. La cérémonie d'inauguration est relatée dans *Le Rappel* du 4 août 1878 (cf. annexe). *Le Progrès de la Somme* (19 avril 1878) mentionne le cimetière militaire regroupant les corps de 183 soldats et la souscription lancée pour l'érection d'un monument. Endommagé durant la Première Guerre mondiale, il est reconstruit en 1928 par le marbrier Louis Timmermann (signature), sur les plans de l'architecte A. Guilbert, via la société coopérative La Communale. Le nouveau monument est moins haut que le monument original.

Les cartes postales du début du 20^e siècle montrent qu'à l'origine, le monument est élevé entre la rangée d'arbres qui bordent l'allée centrale de la partie sud du cimetière. Le terrain est délimité par des piliers reliés par des chaînes. De nombreuses couronnes mortuaires sont suspendues à des cordes tendues entre les arbres.

L'aménagement actuel (suppression des arbres et érection du monument aux morts de la guerre de 1914-1918) est réalisé après la Première Guerre mondiale, comme le montrent les photographies de l'entre-deux-guerres.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 19^e siècle (détruit), 2^e quart 20^e siècle

Dates : 1928 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Timmerman (entreprise de monuments funèbres) (entrepreneur, signature, attribution par source), Albert, Désiré Guilbert (architecte, attribution par source)

Description

Le monument s'inscrit dans un dispositif comprenant également le monument aux morts de la première guerre mondiale. Ces deux monuments sont élevés à l'extrémité d'une pelouse délimitée par des piliers reliés par des chaînes. Le monument aux morts de 1870 présente la forme d'un obélisque tronqué et couronné d'un globe. Le fut bagué est orné d'un Christ en croix sur sa face antérieure. Un cartel orné d'une palme à la base du fût. Le monument aux morts de la guerre de 1914-1918, qui présente la forme d'un obélisque sur une large base de plan carré, est orné d'un décor en relief représentant les palmes, un casque, un rameau de buis et une médaille (croix de guerre). Les noms des défunts sont gravés sur des plaques de marbre blanc.

Inscription (base du monument de 1870 - face antérieure) : AUX FRANCAIS / MORTS POUR LA PATRIE / DANS LA JOURNEE / DU 27 NOVEMBRE 1870.

Inscription (face postérieure du monument 1870) : AUX / HEROS COURAGEUX / QUI REPOSENT A L'OMBRE / DE CETTE CROIX.

Inscription (face est du monument 1870) : 2E CIE DU GENIE / 2E CHASSEURS A PIED / 2E D'INFANTERIE DE MARINE.

Inscription (face antérieure du monument 1914-1918) : VILLERS-BRETONNEUX / A SES ENFANTS / 1914-1918.

Inscription (face antérieure base du monument 1914-1918) : GLOIRE ET HONNEUR.

Signature : L. TIMMERMAN.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire marbrier

Typologies et état de conservation

Typologies : obélisque ; Christ en croix

Statut, intérêt et protection

Comme [Cachy](#), [Boves](#) ou [Dury](#), Villers-Bretonneux compte un monument aux morts de la guerre de 1870. Il est élevé dans le cimetière, comme à [Lahoussoye](#) ou à Béhencourt, dans un carré militaire. Une [chapelle](#), élevée route de Demuin, commémorait également les victimes de la bataille de Villers-Bretonneux. Le monument aux morts, reconstruit après la Première Guerre mondiale, sur les plans de l'architecte A. Guibert, est moins haut que le monument original ; il se signale par la présence d'un Christ en croix.

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99O 3736. **Villers-Bretonneux. Administration communale (1870-1939)**.
- **Péronne. Le nouveau tribunal.** *Le Progrès de la Somme*, 9 juillet 1931, p. 3.
19 avril 1878.
- "La cérémonie de Villers-Bretonneux". *Le rappel*, édition du 4 août 1878, p. 4.

Documents figurés

- **Monument aux morts de 1870 à élever dans le cimetière de Villers-Bretonneux.** A. Guibert, 1928 (AD Somme ; 99O 3736).
- 35. Villers-Bretonneux (Somme). Cimetière. Monument de 1870. Carte postale, vers 1919 (coll. part. Drillancourt).
- **Monument de la Grande Guerre aux enfants de Villers-Bretonneux.** Carte postale, vers 1920 (coll. part. Drillancourt).
- **Villers-Bretonneux. Les monuments aux morts de 1870 et 1914 au cimetière.** Carte postale, vers 1928 (coll. part. Drillancourt).
- **45. Villers-Bretonneux (Somme). Cimetière. Tombes de soldats français.** Carte postale, vers 1919 (coll. part. Drillancourt).

Annexe 1

Inauguration du monument

LA CÉRÉMONIE DE VILLERS-BRETONNEUX

"Sous ce titre, nous lisons dans le Petit progrès de la Somme :

Nos amis de Villers-Bretonneux ont procédé hier à l'inauguration du monument élevé dans le cimetière pour consacrer la mémoire des braves qui, le 27 novembre 1870, ont soutenu une lutte meurtrière contre des forces quatre fois supérieures en nombre et sont morts en héros pour la défense de la République.

Grâce à nos amis, qui avaient été tenus systématiquement à l'écart par M. le curé, qui voulait accaparer à son profit cette cérémonie patriotique, l'inauguration du monument a été ce qu'elle devait être : les républicains de Villers-Bretonneux et des communes voisines ont su fermer les yeux sur la mesure d'exception prise contre le conseil municipal et la municipalité. Ils ont su réparer dignement l'"oubli" regrettable dont ils avaient été l'objet, et nous ne saurions trop les féliciter de leur conduite en cette circonstance.

M. le curé de Villers-Bretonneux est monté en chaire et commençait son discours lorsque M. Ernest Dieu, président du conseil municipal, lui fit observer que c'était à son tour de prendre la parole.

Le curé s'est rendu d'assez mauvaise grâce cette réclamation parfaitement fondée, et, du haut de la chaire, l'honorable conseiller général, d'une voix émue qu'écoutait religieusement l'assistance, a prononcé un discours dans lequel les Sentiments de fraternité, de concorde, exprimés dans un langage élevé, répondaient au sentiment général. Aussi, des applaudissements nombreux ont, à diverses reprises, interrompu le représentant autorisé de la patriotique cité de Villers ; et ses dernières paroles ont été accueillies par une longue et puissante acclamation de : Vive la République! Un psaume a succédé à ce discours qui venait de descendre du haut de la chaire du Dieu de paix et de vérité, et qui, notons-le en passant, était là parfaitement à sa place.

A ce moment s'est produit un incident regrettable, mais dont la responsabilité ne saurait être attribuée qu'au malencontreux organisateur — on pourrait dire désorganisateur — de la cérémonie.

M. Ernest Dieu s'avancait pour déposer une couronne sur le monument, et il avait déjà adressé quelques paroles aux assistants, lorsqu'il fut brusquement interrompu par des chants religieux. M. l'évêque s'avança vers lui et lui fit observer que la cérémonie étant religieuse, il n'avait pas à prendre la parole.

— Cette cérémonie est à la fois religieuse et civile, répliqua M. Ernest Dieu, et je suis délégué ici pour représenter l'administration municipale.

M. le curé avait été, en effet, avisé officiellement dans la journée de la décision de M. le maire, décision d'ailleurs parfaitement régulière et fondée.

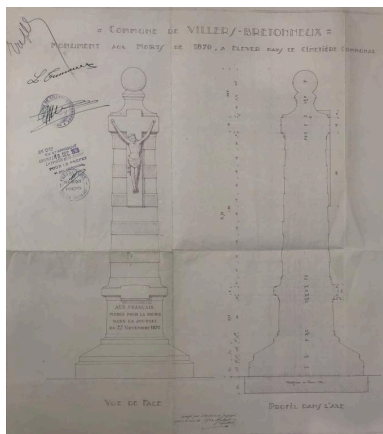
Pour éviter tout conflit, l'honorable conseiller général laissa les chantres, le curé et la procession quitter le cimetière en chantant leur psaume, puis il monta dans la chaire et adressa à la foule restée autour de lui quelques paroles dont nous regrettons vivement de ne pouvoir donner qu'une incomplète analyse.

En terminant, il a annoncé que les conseillers municipaux faisaient personnellement don d'une somme de deux cents francs pour être distribuée aux familles pauvres qui ont prélevé sur le nécessaire pour soigner nos blessés avec un désintéressement qu'il serait injuste d'oublier.

De toutes les poitrines sort un cri formidable de : Vive la République ! et la foule s'écoule en commentant les divers incidents de la journée".

Le **rappel**, édition du 4 août 1878, p. 4.

Illustrations



35. Villers-Bretonneux (Somme).
Cimetière. Monument de
1870. Carte postale, vers
1919 (coll. part. Drillancourt).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000206NUCA



45. Villers-Bretonneux (Somme).
Cimetière. Tombes de soldats
français. Carte postale, vers
1919 (coll. part. Drillancourt).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000219NUCA

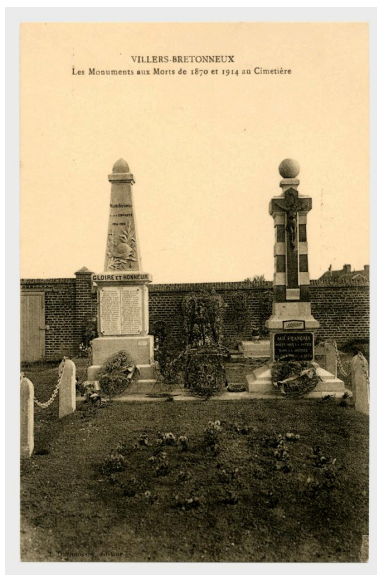
Monument aux morts de 1870
à élever dans le cimetière de
Villers-Bretonneux. A. Guibert,
1928 (AD Somme ; 99O 3336).

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20198005004NUCA



Monument de la Grande
Guerre aux enfants de Villers-
Bretonneux. Carte postale, vers
1920 (coll. part. Drillancourt).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000205NUCA



Villers-Bretonneux. Les monuments
aux morts de 1870 et 1914 au
cimetière. Carte postale, vers
1928 (coll. part. Drillancourt).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000220NUCA



Vue de situation des
monuments et des tombes
militaires, depuis le sud-est.

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20208005118NUCA



Vue des deux monuments aux morts.

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20208005180NUCA



Vue générale depuis le nord-est.

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20208005179NUCA



Vue de la face sud, depuis le sud-est.

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20208005117NUCA

Dossiers liés

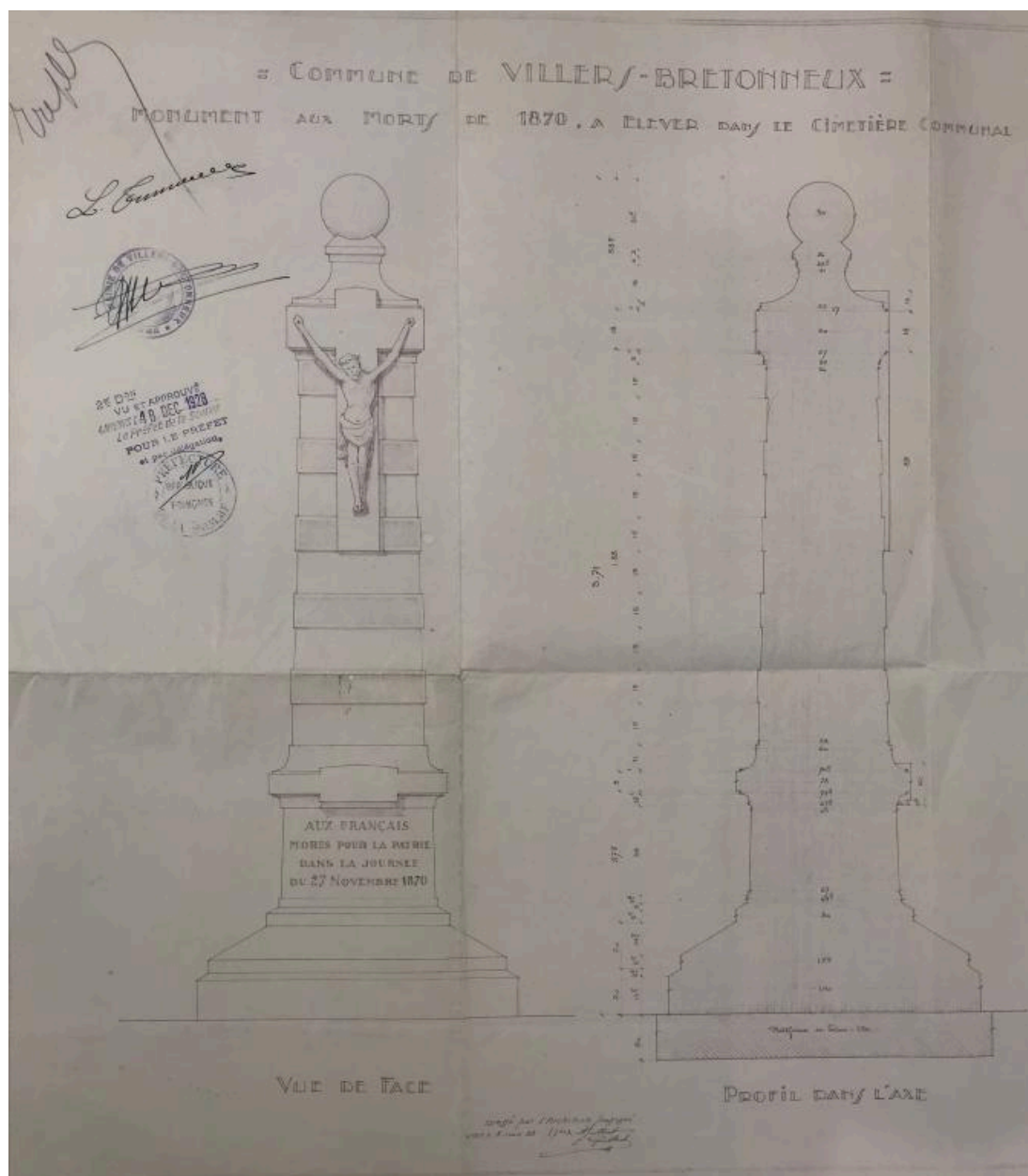
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Cimetière communal de Villers-Bretonneux (IA80002695) Hauts-de-France, Somme, Villers-Bretonneux, rue de Péronne

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

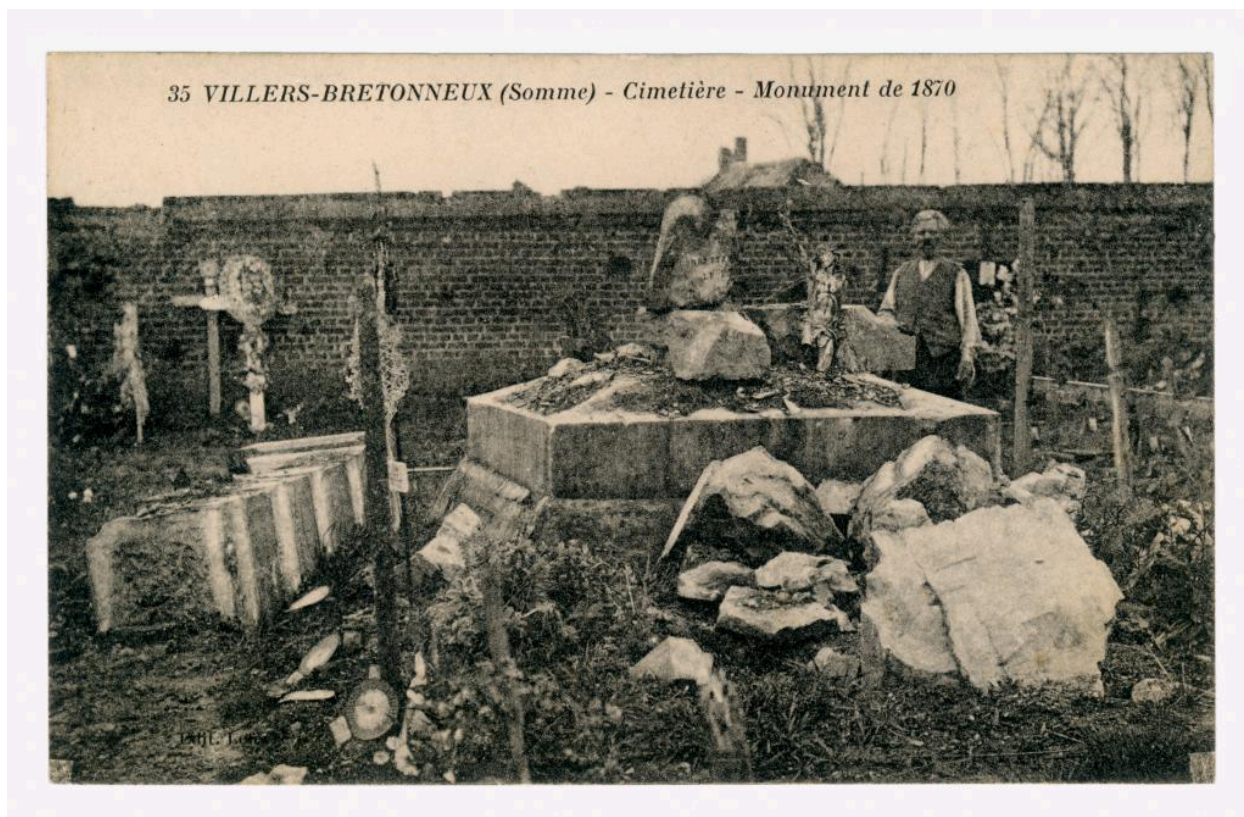


Monument aux morts de 1870 à élever dans le cimetière de Villers-Bretonneux. A. Guibert, 1928 (AD Somme ; 990 3336).

IVR32_20198005004NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



35. Villers-Bretonneux (Somme). Cimetière. Monument de 1870. Carte postale, vers 1919 (coll. part. Drillancourt).

IVR32_20218000206NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives privées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



45. Villers-Bretonneux (Somme). Cimetière. Tombes de soldats français. Carte postale, vers 1919 (coll. part. Drillancourt).

IVR32_20218000219NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives privées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

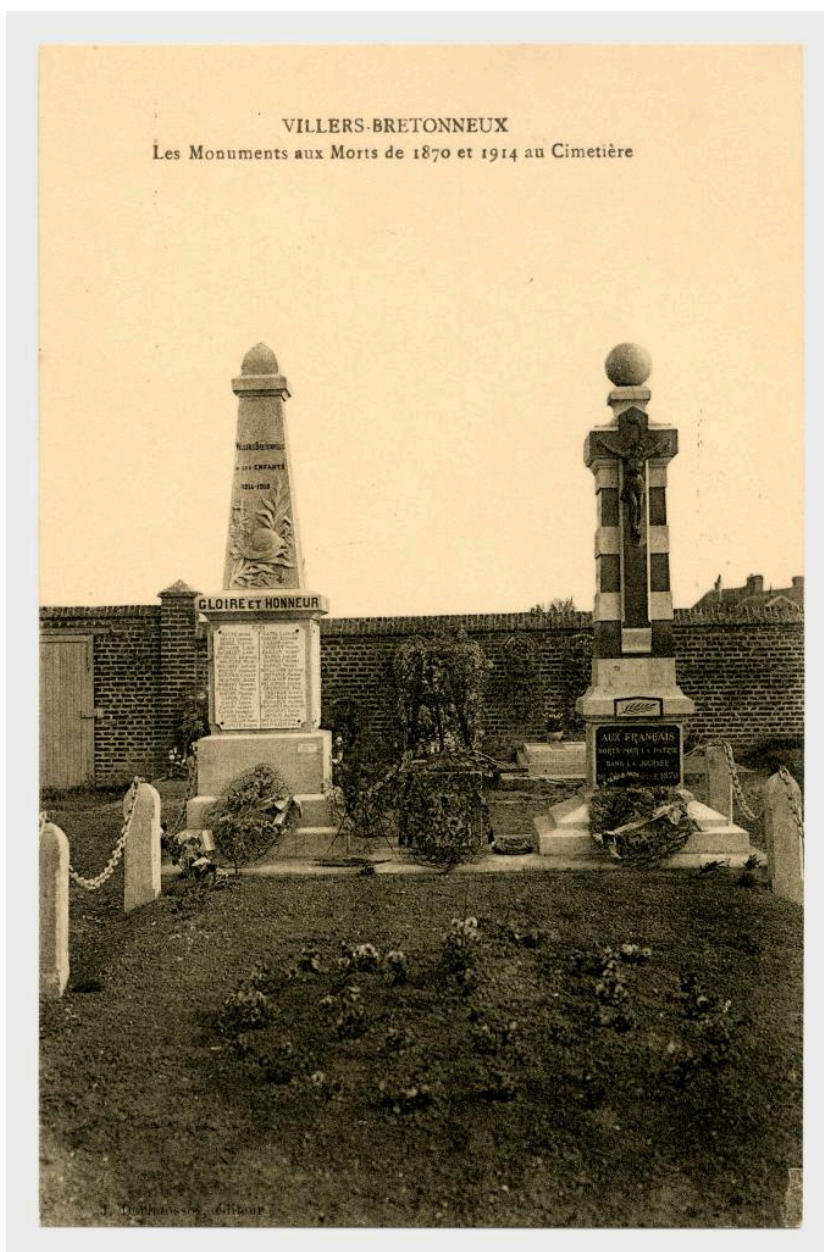


Monument de la Grande Guerre aux enfants de Villers-Bretonneux. Carte postale, vers 1920 (coll. part. Drillancourt).

IVR32_20218000205NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives privées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Villers-Bretonneux. Les monuments aux morts de 1870 et 1914 au cimetière. Carte postale, vers 1928 (coll. part. Drillancourt).

IVR32_20218000220NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives privées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation des monuments et des tombes militaires, depuis le sud-est.

IVR32_20208005118NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des deux monuments aux morts.

IVR32_20208005180NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le nord-est.

IVR32_20208005179NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la face sud, depuis le sud-est.

IVR32_20208005117NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation